



OFFRE D'EMPLOI N°085230701110744

Animateur-riche

Employeur : ville de TALMONT-SAINT-HILAIRE
Type d'emploi : permanent
Temps de travail : non complet
Durée : 25h00
Type de recrutement: titulaire ou contractuel
Grade : Adjoint d'animation
Nombre de poste(s) : 1
Poste à pourvoir le : dès que possible
Service d'affectation : Direction Enfance Jeunesse – pôle ALSH

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un historique et l'autre littoral. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites – tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château – font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.

Suite à une mobilité interne, la ville de Talmont Saint Hilaire recrute un·e *Animateur-riche*.

MISSIONS

Sous l'autorité de la responsable du pôle et au sein d'une équipe de 14 animateurs·trices, vous accueillez et encadrez un public d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

En concertation avec l'équipe, vous concevez et proposez des activités d'animation et de loisirs en lien avec les projets pédagogiques et éducatifs de la ville. Vous encadrez ces activités sur les temps périscolaires et pendant les vacances scolaires.

Lors de sorties extérieures et de camps organisés à la semaine, vous effectuez le déplacement et l'encadrement des groupes d'enfants.

Vous assurez vos missions de façon à garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis.

Vous réalisez également des missions d'intendance (entretien du linge, du matériel, rangement) et administratives (prise de RDV, élaboration d'échéanciers, transmission de documents à la secrétaire, etc).

PROFIL

Titulaire du BAFA (ou équivalent) ou d'un BPJEPS, vous justifiez d'une expérience significative sur un poste similaire.

Vous avez une bonne connaissance des techniques d'animation et vous savez mettre en œuvre les projets pédagogiques d'une structure.

Vous maîtrisez la réglementation des accueils collectifs de mineurs (ACM) et les règles relatives au respect et à la mise en œuvre de consignes de sécurité.

Disponible, accueillant·e et à l'écoute, vous êtes dynamique et vous savez faire preuve de créativité et d'adaptabilité. Vous appréciez le travail en équipe et vous savez prendre des décisions de façon concertée.

Permis B impératif.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Département du lieu de travail: VENDÉE

Lieu de travail: ALSH, 85440 Talmont-Saint-Hilaire

Temps non complet à raison de 25h/semaine annualisées.

Horaires variables en fonction des nécessités du service.

Rémunération statutaire et régime indemnitaire de la collectivité.

Prime annuelle selon l'atteinte des objectifs et la manière de servir (CIA).

Participation à la complémentaire santé.

Participation à la garantie maintien de salaire.

Collectivité adhérente au CNAS et au FDAS, organismes d'action sociale permettant de bénéficier d'avantages de type: chèques vacances, chèques lire et culture, tickets CESU, prestations sports, enfants, billetterie avantageuse pour les concerts, parcs de loisirs, musées, etc.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Madame DESCOURS (02 51 21 07 12).

Travailleurs handicapés: Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

CANDIDATURE

Vous êtes intéressé·e par cette offre pour laquelle vous avez les compétences et qualités requises, merci de nous adresser votre candidature (CV à jour + lettre de motivation):

- par courrier: A l'intention de Monsieur le Maire, 3 rue de l'hôtel de ville, 85440 Talmont Saint Hilaire

- par mail: rh@talmontsainthilaire.fr